Image not found or type unknown

Droit d une mere et maison d accueil

Par **munier**, le **26/10/2012** à **09:00**

Bonjour,

l internat est surement payant (je suppose), mon ex ne compte pas depenser un centime. je ne pourrais pas assurer tous les frais

si je decide de mettre ma fille en maison d accueil, pourriez vous m indiquer les formalités, les avantages et les inconvenients de ce systeme. et pourrez je me retracter ?

merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés